VILLE DE
SAINT-TITE
VIGUEUR & PASSION

Séance ordinaire du conseil – 5 septembre 2023

19h00
Salle du conseil de l'Hôtel de ville

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;

2. Adoption de l'ordre du jour;

3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2023;

4. Administration - Direction générale :

   4.1 Résolution d'appui à la Fédération Québécoise des Municipalités du Québec (FQM) demandant aux Gouvernement du Canada et du Québec de renouveler le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2024-2028;

   4.2 Résolution d'appui à la MRC Mékinac afin de mandater la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) à produire une analyse organisationnelle sommaire des ressources humaines de toutes les municipalités de la MRC. Le but d'une telle analyse est d'identifier des pistes de solutions (partage de ressources, fusion de services, etc.) dans l'unique but de maintenir une qualité de services à la population.

5. Greffe :

6. Loisirs et culture

7. Ressources humaines :

   7.1 Résolution créant le comité de négociation pour le renouvellement de la convention collective du personnel syndiqué à l'emploi de la Ville de Saint-Tite, sa composition et son mandat à entreprendre le processus de négociation pour la période 2024-2028;

8. Transport, hygiène du milieu, travaux publics :

9. Urbanisme et développement du territoire :

   9.1 Résolution autorisant l'embauche de six (6) personnes pour l'équipe d'inspection, de vérifications et de contrôle des permis d'usage temporaire durant l'édition 2023 du Festival Western. (Marjolaine Pronovost, Sonia Herregods, Pierre-Alain Tessier, Cédric Rochon, Rose-Marie Guilbeault et Jonathan Brouillette)**;**

10. Gestion des eaux :

11. Autres sujets :

11.1. Résolution d'approbation de la liste des déboursés du 1er au 31 août 2023 au montant de 118 917 $;

12. Correspondance;

13. Affaires nouvelles;

13.1 Résolution octroyant un contrat de gré à gré à la firme Xylem Canada pour la fourniture, au montant de 64 796$, plus les taxes applicables, de deux (2) pompes, les accessoires, un panneau de contrôle et le service de mise en route des pompes et du panneau de contrôle tel que spécifié à la soumission 22-0227/1/5. Autoriser le directeur général à signer les documents pertinents et financer la dépense à même le fonds réservé des eaux usées;

13.2 Résolution octroyant un contrat de gré à gré à la firme Marc Cossette Inc., au montant de 3 200$, plus les taxes applicables, pour le branchement du panneau de contrôle tel que spécifié à l'offre de service 230807E1 et autoriser le directeur général à signer les documents pertinents et financer la dépense à même le fonds réservé des eaux usées;

14. Période de questions;

15. Levée de la séance.

Michel Champagne
Assistant secrétaire-trésorier